## Motion

Les élus des enseignants, des parents d'élèves, des élèves, des ATTE du collège Youri Gagarine, réuni le 7 février 2019, manifestent leur colère devant la dégradation des conditions d'études et de travail qui va résulter de la politique éducative du gouvernement.

L'établissement perd 74,65 heures postes pour un effectif de 463 élèves prévus pour la rentrée 2019 (+ 8 élèves par rapport à la rentrée 2018).

Nous avions déjà, à la rentrée 2018/2019, abandonné l'AP en sciences et en Langues vivantes pour répondre à une première baisse des heures attribuées au collège.

La DGH allouée cette année nous contraindrait à :

- Soit à supprimer l'accompagnement personnalisé en Histoire géographie, et diviser par deux les heures consacrées à l'AP en Mathématiques, en Français et en EPS (savoir nager).
- Soit à fermer une division en cinquième ce qui entraîne une hausse considérable des effectifs : 29,5 élèves par classe (hors inclusions Ulis, SEGPA et ITEP).

Elle nous contraint également à fragiliser un poste en Mathématiques alors que la stabilité des équipes et le nombre d'enseignants présents dans l'établissement sont cruciaux pour la mise en œuvre du projet d'établissement, ainsi que pour le climat scolaire et la réussite des élèves.

La faiblesse de la dotation conduit donc à l'augmentation des effectifs par classe, à la quasi disparition des dédoublements et à une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement.

Cette dotation n'est pas guidée par le souci pédagogique et la recherche d'une meilleure réussite scolaire. Il s'agit de faire des économies aux dépens du secteur éducatif et au détriment des élèves et de leur réussite.

## Nous nous opposons à cette conception de l'école.

Nous demandons à obtenir la même DGH qu'à la rentrée 2018 soit 731,70 h afin de :

- Conserver les 5 divisions en cinquième et conserver un effectif par classe favorable aux apprentissages des élèves et une ambiance sereine.
- Organiser des groupes de besoins à effectif réduit ou des co-interventions en Français et Mathématiques disciplines dont l'enseignement fait l'objet d'une priorité nationale et qui revêtent une importance particulière dans les établissements classés en éducation prioritaire.
- Poursuivre des dispositifs de co-enseignement en histoire-géographie qui permettent de répondre au mieux aux besoins des élèves et de les préparer aux épreuves nationales (DNB, CFG).

Malgré tous les efforts accomplis par les chefs d'établissements pour gérer cette pénurie, la répartition proposée n'est pas acceptable puisqu'elle repose sur des moyens insuffisants pour accomplir nos missions pédagogiques et éducatives dans des conditions satisfaisantes.

En conséquence, les représentants des personnels estiment que le volume de la DGH allouée à l'établissement ne permet pas de prendre en compte les besoins pédagogiques des élèves de notre établissement Rep <sup>+</sup> et aggrave de manière scandaleuse les conditions d'exercice du métier.

De plus, nous refusons de perdre le poste d'aide de Laboratoire, personnel de notre établissement essentiel à l'enseignement des sciences expérimentales pour préparer les séances de TP dans de bonnes conditions..

De nombreuses actions sont mises en œuvre par les enseignants et les parents d'élèves afin d'exprimer leur insatisfaction et leur détermination à obtenir gain de cause :

- Demande d'audience adressée à la direction académique des Yvelines,
- Assemblée générale,
- Rencontre avec les représentants des parents d'élèves,
- Un préavis de grève déposé pour le mardi 12 février.